

FICHE DE POSTE DE DIRECTEUR ADJOINT (Directeur d'Hôpital)

Centre hospitalier (ou direction commune) : CHRU de NANCY

Adresse : 29 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny 54035 Nancy Cedex

Accès par : Autoroute A 31, Gare TGV

PRESENTATION GENERALE

Présentation générale de l'établissement :

Le CHRU de Nancy est un établissement de 1577 lits et 184 places répartis en multi-sites, employant 1490 ETP médicaux (dont 822 internes), et 7 470 ETP personnels non médicaux, dont 4 698 ETP personnels soignants.

L'activité est organisée autour de 17 pôles médicaux.

Il dispose d'un budget d'exploitation de 800 M€, qui présentait en 2018 un déficit à hauteur de 9M€, et fait l'objet d'un suivi COPERMO. La trajectoire financière est respectée et le déficit a été fortement réduit ces trois dernières années, il était de 34M€ en 2015.

L'établissement est engagé depuis 2014 dans un Plan de refondation visant à structurer la transformation de l'établissement dans le développement de son activité ambulatoire, la mise en œuvre de l'adaptation capacitaire au regard de son activité, et à améliorer l'efficacité des organisations de soins, médico-techniques, logistiques, et administratives.

L'activité hospitalière est croissante. En 2018, le CHRU c'est :

572 527 consultations

75 222 hospitalisations complètes

564 224 journées et venues

95 644 passages aux urgences adultes et enfants

2711 naissances

L'établissement a fait l'objet d'une visite de certification en décembre 2016 et est certifié au niveau B avec seulement deux recommandations.

Le CHRU est l'établissement support du GHT sud Lorraine, qui associe 12 établissements.

Présentation du département finances :

Le département finances est composé de deux directions : la direction des finances et la direction de la facturation. Le chef de département coordonne les directions et assure l'ensemble des missions en collaboration avec le directeur adjoint du département.

IDENTIFICATION DU POSTE

Fonctions : Directeur adjoint Chef du département Finances

Position dans la structure :

- Liaisons hiérarchiques : directeur général et directrice général adjoint
- Liaisons fonctionnelles :
 - En interne :
 - membres de l'équipe de direction
 - responsables des services et collaborateurs relevant du département finances
 - président de CME, chefs de pôles et chefs de services
 - cadres de l'établissement
 - médecins et professionnels de l'établissement
 - En externe :
 - ARS
 - commissaires aux comptes
 - Banques
 - Trésorerie principale
 - CPAM

Missions générales, permanentes et spécifiques :

En sa qualité de membre de l'équipe de direction, le directeur adjoint Chef du département Finances:

- contribue à la réflexion et à la mise en œuvre de la politique d'établissement animée par le directeur général ;
- contribue par son action personnelle à la cohésion de l'équipe de direction.

Le directeur adjoint Chef du département Finances, assure en collaboration avec le directeur adjoint du département, la gestion des secteurs suivants :

Pilotage des Finances et du budget

Gestion et pilotage de la procédure budgétaire en exploitation et en investissement : EPRD et PGFP

Définition et mise en œuvre de la politique financière et budgétaire de l'établissement

Animation et suivi de la certification des comptes

Suivi budgétaire mensuel et analyses, en lien avec l'ensemble des acteurs internes à l'établissement et l'ARS

Définition des axes et suivi des résultats budgétaires définis dans la trajectoire financière validée au COPERMO du 16 juillet 2019

Gestion et suivi de la dette, relations avec les établissements bancaires

Suivi de la trésorerie et de la fiscalité

Mise en place d'une organisation territoriale de la fonction DAF au titre du GHT

Relations avec le Trésorier

Admissions / Facturation

Pilotage des bureaux d'accueils et admissions ainsi que des cellules qualité facturation, en lien avec l'attachée qui coordonne la direction de la facturation de manière transversale

Suivi de la facturation et du recouvrement

Suivi de l'activité libérale

Le directeur des finances est l'ordonnateur délégué des dépenses et des recettes. Il participe à la commission des directeurs des finances de CHU.

COMPETENCES REQUISES / PREVUES

Parcours professionnel : diplôme de directeur d'hôpital à l'EHESP

Expérience professionnelle appréciée :

Expérience requise en établissement public de santé, de préférence sur une direction des finances / contrôle de gestion/ facturation.

Connaissances particulières requises / prévues :

- bonne maîtrise des finances publiques hospitalières
- connaissances des règles de tarification et de valorisation de l'activité
- expérience de management
- gestion de projet et conduite de réunions
- conduite du changement
- compétences managériales (gestion de projets, animation d'équipe et réunion)
- maîtrise de l'outil informatique

Qualités professionnelles requises / prévues :

- rigueur
- avoir le sens du service public
- capacité à négocier et à communiquer
- capacité à être force de proposition
- savoir manager et organiser
- discrétion et mesure
- savoir communiquer avec les partenaires externes et internes de l'établissement

Candidature (Lettre de motivation + CV) à adresser à :

Monsieur MALFROY - Chef du Département Ressources Humaines et Affaires Sociales – 29
avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 54035 NANCY CEDEX ou j.malfroy@chru-nancy.fr